

Réponses du MR au mémorandum de Salzennes Demain

1. Le souci d'un aménagement du territoire encadré par des perspectives claires

Etes-vous pour la mise en œuvre d'une procédure de définition d'un schéma d'orientation local dans le cadre d'une réflexion globale sur l'avenir de Salzennes en tant que quartier durable et quelle méthodologie utiliseriez-vous pour y arriver ?

L'outil SOL n'est peut-être pas le plus adéquat. Nous sommes favorables à l'implémentation de méthodes de consultations citoyennes plus avancées lors de l'élaboration du futur SDC (schéma de développement communal). Il faudra que ce dernier tienne compte du nouveau cadre wallon et du statut de centralité de Namur.

De manière générale nous prôtons une réflexion de développement de la ville qui soit la plus globale possible pour éviter une construction inégale due au sous localisme.

La question du logement et de la qualité du logement sera centrale et des gardes fous devront être maintenus en ce qui concerne la division des habitations.

2. Les aspects liés à la mobilité et à l'accessibilité (au sens large)

Mise en place d'un Groupe de Travail avec le Collectif, la Ville, le SPW, le TEC et SNCB pour l'actualisation du plan communal de mobilité datant de 2018. • Instauration d'un dialogue avec le Bourgmestre et le Chef de Zone concernant la sécurité routière. • L'ouverture d'un seul canal de communication simple et direct entre les citoyens et les services communaux. • La systématisation de la consultation citoyenne comme cela a eu lieu pour le réaménagement de la place Godin et du giratoire de la place du Huit Mai

Nous sommes et serons toujours favorables à la mise en place d'outils permettant la concertation et la communication pour autant que les discussions qui s'y tiennent soient respectueuses.

Les mécanismes de consultation lorsqu'ils sont mis en place devront s'assurer d'être représentatifs de tous les usagers des lieux (tant les habitants que les commerçants et autres utilisateurs).

La mise en œuvre de la partie salzinnoise du PCM (plan communal de mobilité) devra être sur la table du futur collège communal. Cela fait trop longtemps que les premières études restent inutilisées.

Au MR nous défendons une vision de la mobilité qui se veut « librement choisie » c'est-à-dire qui n'oppose pas les utilisateurs et ne stigmatise par la voiture.

Nous proposons également de réduire la vitesse dans les voiries secondaires pour sécuriser davantage les autres modes de circulation.

Nous prôtons également une meilleure concertation avec le SPW et le TEC pour améliorer l'offre (régionale ne l'oublions pas) de transports en communs.

3. L'existence et le maintien d'espaces verts et d'espaces de convivialité

Vous engagez-vous à poursuivre ce projet et à maintenir cette zone verte et plus largement à préserver des espaces publics de qualité participants à la convivialité ?

Vous engagez-vous à maintenir un accès plus aisé au bord de Sambre depuis le quartier des Balances ?

Quels engagements urbanistiques pourriez-vous préconiser pour les préserver et éviter de les transformer en parking ?

Quelles actions pourriez-vous prendre pour assurer une replantation des arbres manquants sur le territoire communal mais aussi le long des voiries régionales ?

Dans ce vaste projet, quelle place accorder à un espace public utilisable par les habitants du quartier ? Cette préoccupation ne devrait-elle pas être récurrente pour chaque projet d'envergure qui affecterait une zone importante d'un quartier ?

Les espaces verts et les zones de convivialités doivent être protégés et/ou rendues plus accueillantes.

La replantation d'arbres manquant a été étudiée lors de cette législature et est en cours de mise en œuvre.

L'accès au halage de la Sambre doit être garanti et aisé. La question de l'équipement des bord de Sambre est du ressort du SPW mais un plan d'aménagement pourrait être porté par la Ville avec une attention particulière à la mise en place d'un parcours éclairé jusqu'au Balances pour sécuriser l'utilisation de cette voirie sécurisée.

Pour le quartier Astrid, en fonction de la finalité prévue par le nouveau propriétaire des équipements de convivialité pourraient être intégrés.

Nous souhaitons également rouvrir le sentier du gué qui permettait un lien direct entre Sambre et Meuse fort apprécié des salzinnois et dont le dossier est au point mort aujourd'hui.

4. La mixité fonctionnelle en termes d'espaces communautaires, d'infrastructures culturelles et sportives

Etes-vous prêts à encourager la création d'une salle qui puisse accueillir des activités associatives à Salzennes ?

Etes-vous favorable à l'idée d'envisager une étude sérieuse et chiffrée sur les possibilités de réouverture de la piscine de Salzennes ?

Avant d'envisager la construction d'un nouvel outil nous souhaitons privilégier l'intelligence collective et le partage des infrastructures déjà existantes. Il existe de nombreux sites à Salzennes disposant d'outils de la sorte, il faut arriver à mettre en réseau les propriétaires et les utilisateurs potentiels.

Le bâtiment de la piscine a été cédé, une réouverture de l'outil n'est plus à l'ordre du jour. Point de consolation la nouvelle piscine commune devrait voir le jour au bout de la ligne de bus 27 qui sillonne

le faubourg, rendant l'accès plus aisée pour ceux qui ne disposent pas d'une voiture (à noter que la piscine de saint servais est accessible presque à 100% en site propre depuis le halage de Sambre.)

5. Le besoin de préserver la cohésion sociale et de favoriser (susciter) une participation citoyenne entretenue.

Quels sont les engagements que vous pouvez prendre pour favoriser la participation citoyenne dans les différentes composantes évoquées ci dessus ?

Les outils de participation citoyenne doivent être améliorés pour permettre plus de réactivité pour les consultants et les consultés.

Nous sommes également conscients que les processus administratifs doivent être rendus plus accessibles pour les citoyens, cela concerne également les demandes en matière d'urbanisme.

Nous sommes favorables à un investissement pour améliorer ces moyens.

6. Un intérêt appuyé au développement de projets d'énergie partagée et aux économies d'énergie

Quels engagements pouvez-vous prendre pour soutenir la mise en place d'une communauté locale d'énergie à Salzennes ?

Envisagez-vous la mutualisation de dispositifs de production et de distribution de l'énergie thermique à travers l'installation de réseaux de chaleur ?

Quels sont les moyens que vous vous engagez à mettre en place pour aider les citoyens à atteindre un objectif de réduction de ses dépenses énergétiques ?

Nous souhaitons aborder la question de l'énergie de manière pragmatique. La priorité des investissements de la commune communaux devra d'abord concerner le patrimoine communal public afin de permettre d'atteindre la neutralité carbone dans les meilleurs délais.

La Ville peut dans le même temps jouer la courroie de transmission entre les citoyens et les pouvoirs régional et fédéral pour maximiser l'information à l'attention du citoyen désireux d'améliorer ses performances énergétiques.

Les logements collectifs doivent être pensés de manière à maximiser la mise en commun de technologies positives en économie d'énergie. La Ville peut jouer un rôle en ce sens via ses services urbanistiques.

7. Le maintien du commerce local

Quels sont les engagements que vous prenez pour mieux soutenir le commerce salzinnois ?

Pouvez-vous vous engager à obtenir un point Cash Batopin accessible au centre de Salzennes à proximité des commerces ?

Vous engagez vous à organiser une plus grande présence de la police de proximité à Salzennes ?

La ville doit continuer à soutenir le commerce local via ses leviers d'action : primes à l'installation, soutien aux associations de commerçants, protection du commerce local contre l'installation de zones commerciales en périphérie.

Le MR souhaite la diversification des missions de la Régie foncière en l'ouvrant à la dynamique de l'immobilier commercial afin de devenir un acteur du marché. Nous souhaitons également l'engagement d'un manager de Ville qui serait partie prenante de la dynamique entre candidats à l'installation et propriétaires de surface.

En ce qui concerne la disponibilité de point cash le Collège a milité pour le retour d'un distributeur à Salzennes et celui-ci devrait voir le jour très bientôt.

Pour la question de la présence policière, la sécurité est la priorité n°1 du MR pour la prochaine législature et nous souhaitons qu'elle soit la priorité n°1 du futur Collège.

Nous souhaitons augmenter le nombre de policiers en service mais également étendre le réseau de caméras urbaines aux quartiers autour de la corbeille et singulièrement à Salzennes.

Nous voulons également améliorer la communication entre les citoyens et la police de proximité via des canaux efficaces.

8. Une attention particulière apportée à la propreté

Etes-vous prêts à allouer un budget suffisant pour la mise en place de services efficaces de maintien de la propreté dans tous les quartiers de Salzennes ? Quels moyens suggérez-vous pour encourager une coordination soutenue et effective entre tous les acteurs chargés du maintien de la propreté ? Quelles actions préconisez-vous pour stimuler les citoyens et les sensibiliser à la propreté publique ?

Le renforcement des outils de répression et de sanction dans le but d'améliorer la propreté publique et de mettre fin aux incivilités est inscrit tel quel dans notre programme.

Nous souhaitons renforcer l'équipe des agents constateurs et doter la ville de nouvelles caméras mobiles.

Toutes les propositions du mémorandum font partie du portefeuille d'action du service propreté de la Ville et sont reprises dans le programme du MR.

En outre nous souhaitons rendre le cadre de vie agréable en améliorant le fleurissement de la ville